

Guide de montagne BF

Nature des tâches

Les guides de montagne connaissent parfaitement les dangers qui menacent les randonneurs, comme les crevasses, les avalanches, les éboulements, les brusques changements du temps et les attitudes inappropriées. Ils adaptent donc précisément les promenades aux capacités physiques des participants et veillent aux préparatifs matériels (pitons, cordes, piolets, trousse de premiers secours, etc.). Les randonnées peuvent durer une journée ou plusieurs, il peut s'agir de randonnées à pied, à ski ou d'escalade. Ils sont toujours entièrement responsables de la sécurité des participants.

Conditions d'admission

Candidats : a) 19 ans révolus + b) certificat médical + c) certificat de samaritain et attestation des cours suivis + d) attestation d'une expérience de plusieurs années de la montagne (dans toutes ses disciplines) ; pour l'examen professionnel : a) cours d'aspirant-guide + b) au moins 2 ans d'expérience de la randonnée en montagne (sous la conduite de guides de montagnes patentés).

Sens des responsabilités et fiabilité, goût pour la nature, qualités de dirigeant, patience et sensibilité, bonne constitution et excellente condition physique, résistance et discipline, enthousiasme.

Formation

3-5 ans ; tous les cours de formation sont obligatoires ; diplôme de fin d'études : examen professionnel (EP).

Perspectives

Tous les 3 ans : cours de perfectionnement et de sauvetage ; formation continue et spécialisation dans la technique de l'alpinisme ; spécialiste du service de piste et de sauvetage EP ; expert/-e d'examen ; formateur/-trice ; propre école d'alpinisme.